



Le 4 octobre 1898, la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris commence les travaux du futur métro parisien. Le 19 juillet 1900, la première ligne s'élanche depuis la Porte Maillot jusqu'à la Porte de Vincennes.

A la Une

VIEW IT, CODE IT, JAM, UNLOCK IT

Après notre guide permettant de conserver son numéro de mobile tout en changeant d'opérateur, voici comment débloquer votre téléphone mobile pour qu'il accepte n'importe quelle carte SIM.

● PRÉSENTATION :

Aujourd'hui, lorsqu'on achète un téléphone mobile chez un opérateur, souvent celui-ci est verrouillé pour ne fonctionner qu'avec les cartes SIM de son réseau. Ainsi un téléphone mobile acheté chez SFR ne fonctionnera pas avec une carte SIM Bouygues Télécom ou Orange. On dit alors que le téléphone est « simlocké » ou verrouillé.



● PROCÉDURE :

Pour déverrouiller (ou désimlocker) un téléphone, il faudra obtenir un code spécial auprès de son opérateur et effectuer des manipulations. A noter que la demande doit être effectuée obligatoirement par le titulaire de la ligne sur laquelle le mobile est enregistré. Malheureusement, les procédures sont toutes différentes et peuvent donc varier donc d'un téléphone à l'autre. Les procédures de plusieurs marques sont par exemple indiquées ici :

<http://www.unlockfaq.com/fr>

[Attention si vous désirez acheter un téléphone d'occasion auprès d'un particulier. Si le téléphone est simlocké, lui seul pourra demander son déverrouillage]

● PRÉ-REQUIS :

Lors de votre demande auprès de votre opérateur, vous devrez lui fournir les informations suivantes :

- Votre numéro de téléphone
- Le modèle et la marque du téléphone concerné
- Le nom du propriétaire et son adresse
- Le code IMEI du téléphone (15 caractères)

(ce code est normalement présent sur la boîte du téléphone. Si vous ne l'avez plus, il peut s'afficher sur votre téléphone en tapant *#06#)

● Coût :

Si le mobile a été acquis il y a plus de trois mois, l'opérateur a l'obligation légale de communiquer gratuitement à l'abonné la procédure de déverrouillage de son terminal. L'opération est possible avant ces trois mois mais l'opérateur pourra la facturer à l'abonné. Les prix peuvent alors varier d'un opérateur à un autre. A titre d'exemple, chez Orange, le désimlockage d'un mobile avant les trois mois est facturé 76 euros.



http://twitter.com/L_ADUF



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>



● **QUELS NUMÉROS APPELER SELON SON OPÉRATEUR :**

Opérateurs		depuis son mobile	depuis un poste fixe
Orange	Clients forfait	700 (appel décompté du forfait)	3970 (tarif local)
	Clients carte	722 (0,37 TTC/min)	
SFR	Clients forfait	900 (2 min gratuites puis prix appel normal)	1025 (tarif local)
	Clients carte		1026 (tarif local)
Bouygues Télécom	Clients forfait	614 (appel décompté du forfait)	1064 (tarif local)
	Clients carte	614 (0,30 TTC/min)	1034 (tarif local)
Virgin Mobile	Clients forfait + carte	846 (appel décompté du forfait)	0890 891 892 (0,23 TTC/min)
NRJ Mobile	Clients forfait + carte	675 (gratuit la première minute)	0969 360 200 (tarif local)
Universal Mobile	Clients forfait + carte	2020 (appel décompté du forfait)	1022 (tarif local)
La Poste Mobile (ancien Simplicime)	Clients forfait	904 (appel décompté du forfait)	0980 981 981 (tarif local)
	Clients carte		0970 808 660 (tarif local)

A noter que si la procédure est censée être gratuite, les appels passés vers ce service de désimlockage sont parfois facturés au prix fort...

● **POUR EN SAVOIR PLUS :**

L'ARCEP a mis à disposition ce site d'information :

<http://www.telecom-infoconso.fr/je-m-informe-sur/mobile/carte-sim-et-desimlockage-mode-emploi.html>